

## **Logement**

Service Logement du CCAS de Châteauroux et Relais logement : nous vous accompagnons et répondons à vos questions quant au logement sur le territoire de l'Agglomération Châteauroux Métropole.

### **SERVICE LOGEMENT DU CCAS DE CHÂTEAUROUX**

Besoin d'un logement sur l'Agglomération castelroussine ? Une difficulté liée au logement à surmonter ? N'hésitez pas à prendre contact avec le Centre communal d'action sociale de Châteauroux.

SOCIAL

### **Service Logement du CCAS**

1 rue de la Manufacture Royale  
CS 80012  
36005 Châteauroux Cedex

02 54 34 46 21

Itinéraire

Courriel

### **LE RELAIS LOGEMENT**

#### **Vous cherchez un logement ?**

Vous êtes stagiaire, apprenti, saisonnier, intérimaire, salarié en CDD, en cours de mutation ou en formation, et vous cherchez à louer un petit logement dans l'Indre ?

#### **Les avantages du Relais logement**

Le Relais logement a pour objectif d'optimiser vos recherches de location en s'engageant à vous proposer des logements en adéquation avec votre situation. Le service offert vous garantit également.

La pré-sélection de votre futur logement : chaque logement aura reçu un agrément technique à l'issue d'une visite par la référente "propriétaires".

L'engagement réciproque du futur locataire et du bailleur : les candidats locataires et les propriétaires signent une charte énonçant leurs engagements respectifs.

Une information sur vos droits et vos devoirs en matière de location.

Des conseils sur les aides à l'accès au logement (APL/AL, GRL, Locapass).

#### **Comment procéder pour avoir accès aux offres ?**

*Afin de cerner au mieux votre demande, nous vous invitons à compléter [la fiche de pré-inscription](#).*

Vous contacterez ensuite la référente "locataires" du Relais logement qui, après entretien et étude de votre situation, vous communiquera des propositions de logements adaptées.

### **Vous proposez un logement ?**

Vous êtes propriétaire d'un petit logement à louer dans l'Indre : le Relais logement peut proposer votre studio, chambre, meublé, ou F2, à des candidats locataires.

### **Les avantages du Relais logement**

En plus d'optimiser vos recherches de locataires, le Relais Logement a pour objectif de renforcer la sécurisation des rapports locatifs en garantissant :

La pré-sélection de votre futur locataire : la référente "locataires" étudie chaque candidature et propose des logements en rapport avec les besoins et les possibilités du demandeur.

L'engagement réciproque du bailleur et du futur locataire : les propriétaires et les candidats locataires signent une charte énonçant leurs engagements respectifs.

L'aide juridique de l'ADIL 36 : des juristes spécialisés dans le logement vous conseillent sur la réglementation applicable en matière de location (rédaction du bail, état des lieux, rapports locatifs...) et sur toute question fiscale, financière ou technique liée au logement.

### **Comment savoir si votre location correspond aux caractéristiques du Relais logement ?**

Votre logement est situé à Châteauroux ou dans l'une des 14 communes de Châteauroux Métropole.  
Il s'agit d'un petit logement : chambre, studio, F1, F1 bis, F2, meublé ou non...

### **Comment procéder pour proposer une location ?**

Après une visite de votre logement, si celui-ci répond aux normes de décence et de sécurité, il est inscrit dans le fichier des locations. Dès qu'un candidat souhaite visiter votre logement, il prend contact avec vous ou votre mandataire. Si votre logement ne peut dans un premier temps intégrer le Relais Logement, le bilan technique précise les travaux d'amélioration à effectuer en vue de son agrément. Vous pouvez également être conseillé sur le financement et la fiscalité liée aux travaux.

*[Enregistrez votre demande d'inscription...](#)*

### **DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL**

*Pour effectuer votre demande de logement social, rendez-vous sur le site Internet [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr).*

## **CHÂTEAURoux MÉTROPOLE**

Hôtel de ville

CS 80509

36012 Châteauroux Cedex

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.